

Vous y avez cru ?

Bien sûr, personne ne va habiter sous l'eau, on n'est pas des grenouilles !

Sur notre territoire, les défis liés à l'eau, on les prend au sérieux !

LES DÉFIS

L'eau se fait de plus en plus rare, dans un contexte de changement climatique.

1

Il fait plus chaud et plus sec chaque année donc les cours d'eau et les sols sont de moins en moins gorgés en eau. **En période de basses eaux (l'étiage) le débit des cours d'eau pourrait diminuer de 30% d'ici 2050.** Cette raréfaction de la ressource en eau rend encore plus stratégique sa gestion et son partage entre les différents usages : eau potable, eau en milieu naturel, eau utilisée pour l'agriculture, l'industrie, ou une zone de loisirs...



2

Le territoire abrite de précieuses zones humides, menacées par l'activité humaine.



Ces zones remplissent de nombreuses fonctions : stockage et filtrage de l'eau ou encore préservation de la biodiversité. Ces fonctions peuvent être mises en péril si les activités humaines détériorent les zones humides.

La qualité des petits et des grands cours d'eau n'est pas bonne.

3

90% de nos cours d'eau sont en mauvais état écologique. En traversant villes et zones rurales, ils accumulent des rejets polluants... Et la concentration de ces polluants peut se renforcer si les précipitations sont faibles et/ou si les milieux naturels assurant la filtration de l'eau, comme les zones humides, sont détériorés. C'est un problème car la qualité de l'eau en milieu naturel est importante pour assurer sa potabilité et préserver la biodiversité des milieux aquatiques !



4

Le territoire est soumis au risque d'inondation.



La Loire, la Maine et ses affluents peuvent sortir de leurs lits respectifs et inonder les milieux naturels et agricoles dans les Basses vallées angevines et les plaines alluviales de la Loire.

- Quand cela arrive, c'est bien pour la biodiversité, car certaines espèces d'oiseaux comme le râle des genêts apprécient particulièrement les terres inondables.
- Le problème se pose quand les crues sont trop importantes et que les inondations touchent les citoyens et les activités économiques. **Sur le territoire d'Angers Loire Métropole, plus de 20 000 habitants et 15 000 emplois sont localisés en zone inondable.**

LES ACTIONS DES POUVOIRS PUBLICS

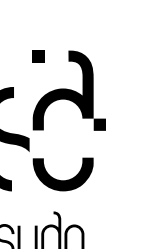
Plusieurs acteurs publics se partagent la compétence Gemapi, qui concerne la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations : Angers Loire Métropole agit concrètement grâce à l'action de 3 syndicats de bassins versants présents sur le territoire (Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme, Syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents, Syndicat Mixte Layon Aubance Louets).

Leur rôle ? Conduire des études et des travaux pour restaurer les milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau.

De plus, Angers Loire Métropole a adhéré à l'Établissement public Loire pour la gestion des digues au quotidien et leur fiabilisation sur le long terme.



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.



Résidence Atlantide

Du studio au T5

LIVRAISON
DU PROJET
PREMIER
TRIMESTRE 2032

À VENDRE

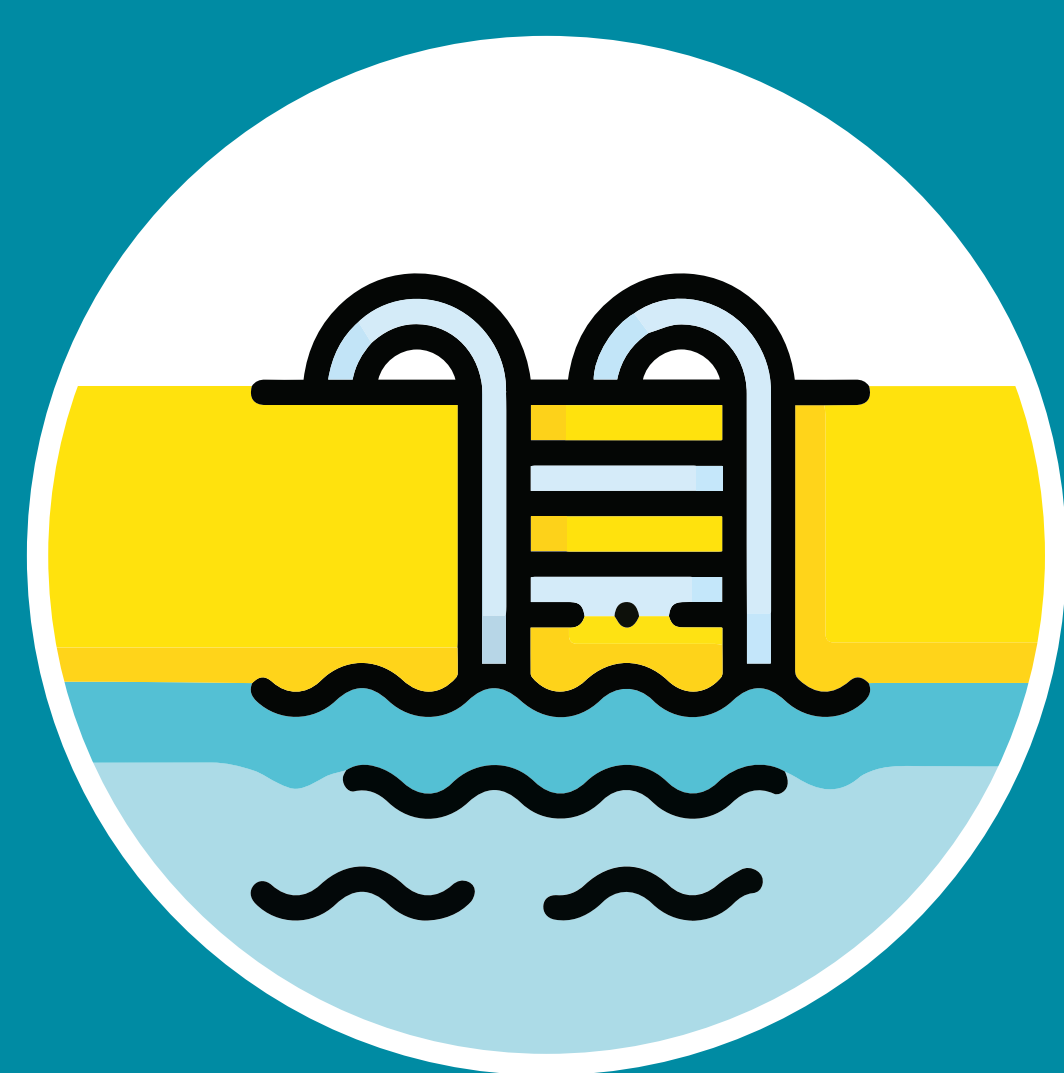
ENFILEZ VOTRE COMBINAISON ET VENEZ VISITER
NOTRE PROGRAMME INNOVANT !

Masque et tuba offerts pour toute visite.



Située au cœur des marais angevins, la résidence Atlantide a été conçue pour **faire face à tous les risques** qui menacent la région : inondations, sécheresses, altération de la qualité de l'eau, etc.

LES PLUS DE LA RÉSIDENCE



La piscine naturelle, créée par la déviation du cours d'eau
Plongez dans une eau nettoyée, rendue propre grâce à nos traitements chimiques innovants.



Le parking sécurisé
Construit sur un cours d'eau, le parking accueille 800 places, dont 20 places destinées aux SUV.



Le réseau de boutiques de proximité
Nichées dans l'ancien lit de la rivière asséché, les boutiques vous accueillent 7j/7 pour toutes vos emplettes.

Plus d'informations au dos

Vous y avez cru ?

Le seul parc qu'on pourrait trouver ici serait un parc naturel !

Sur notre territoire, on préserve les zones humides et les cours d'eau

En France, certaines zones ont un **statut particulier** et sont reconnues comme des « **zones humides** », en raison de l'**humidité de leur sol** (en surface comme en profondeur) et des **espèces végétales** qui s'y trouvent. Très souvent, ces zones sont situées à proximité d'un cours d'eau.

QUELS SONT LEURS RÔLES ET LEURS RICHESSES ?



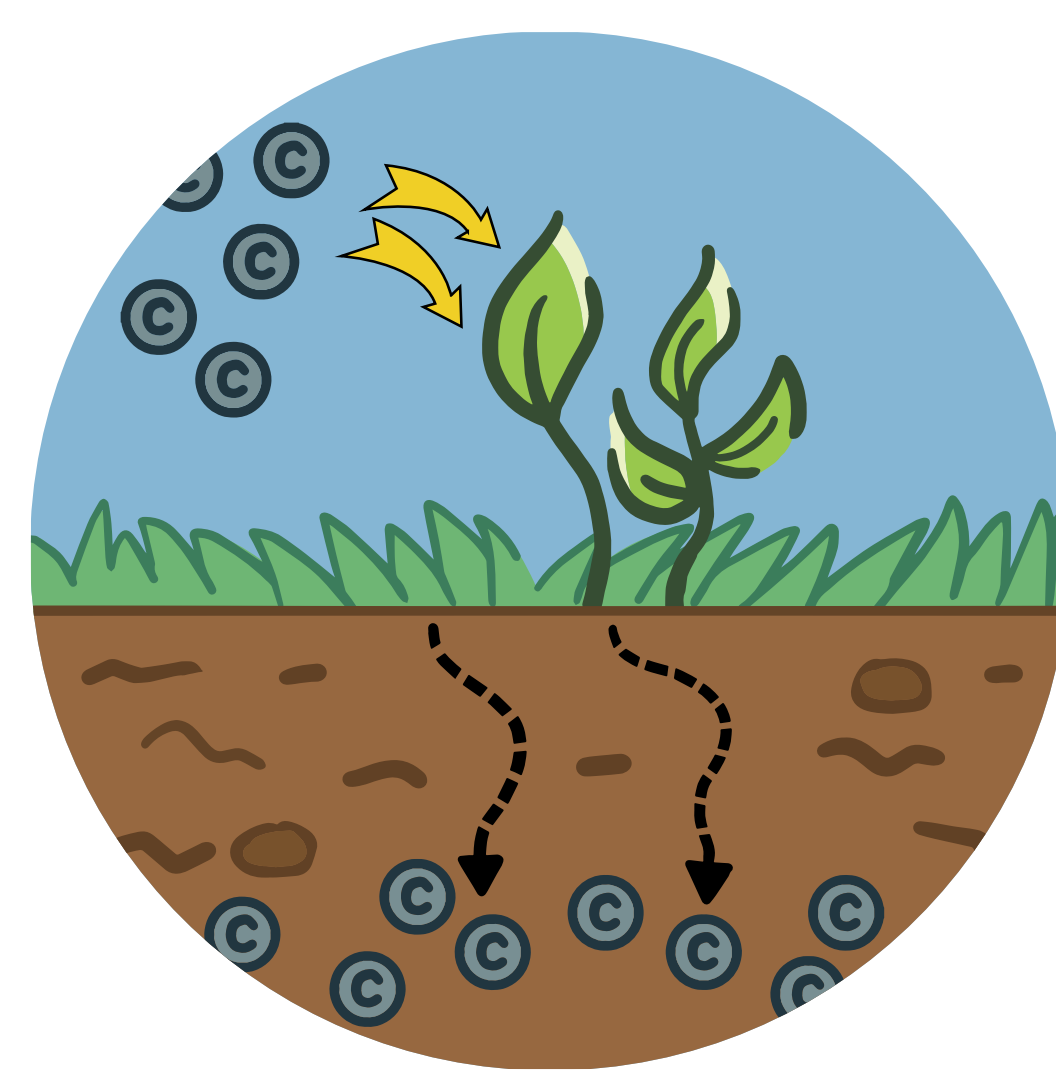
Dépollution de l'eau

La dépollution de l'eau se fait au fil du cours d'eau, grâce au processus d'auto-épuration. En effet, une eau en mouvement est plus oxygénée. Quand l'eau traverse une zone humide avant de rejoindre un cours d'eau ou une nappe phréatique, les plantes épurent l'eau de certaines substances chimiques.



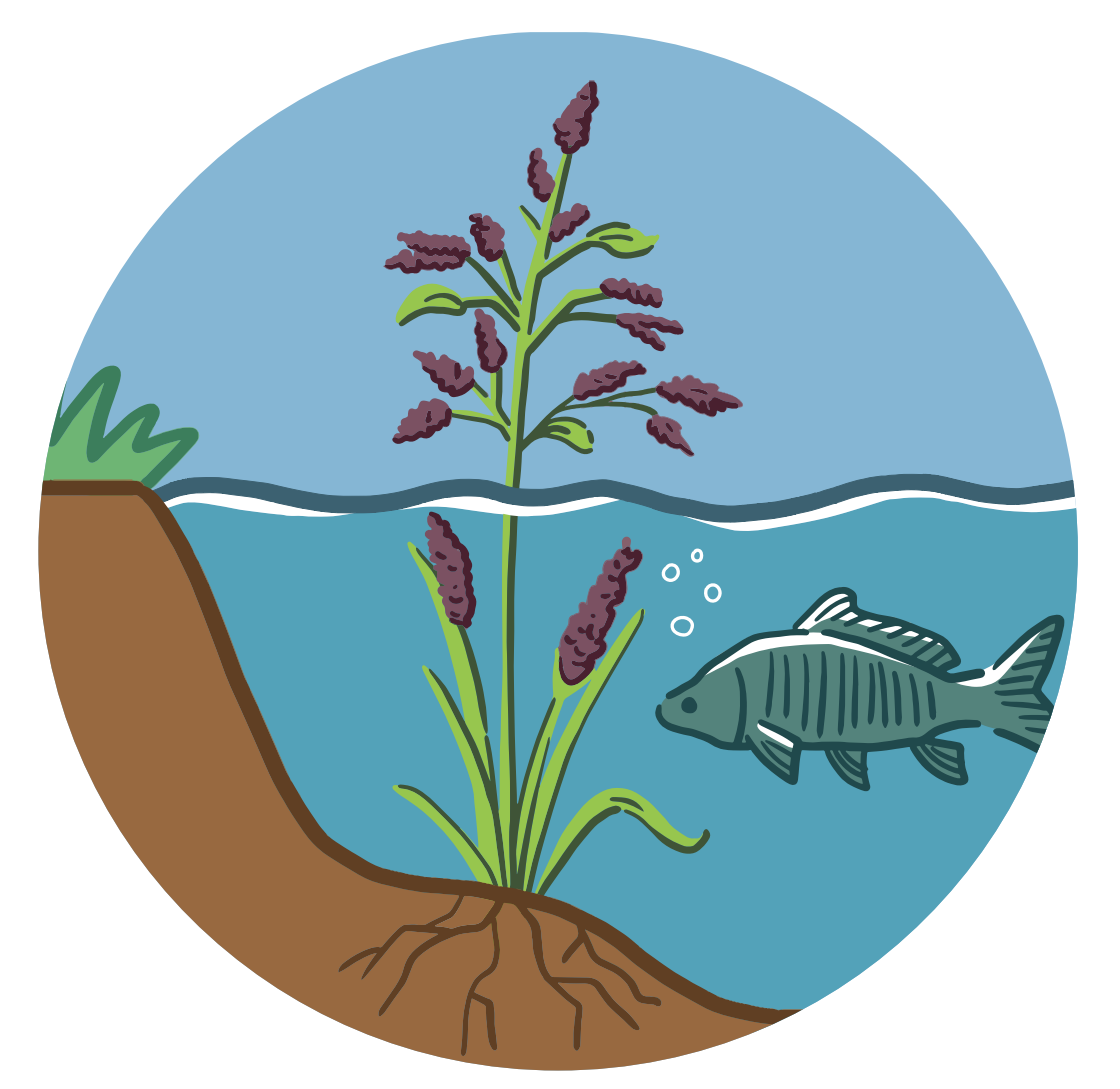
Stockage de l'eau

Le sol des zones humides peut stocker l'eau comme une éponge. Cela permet de limiter les sécheresses en été, et les inondations lors des crues hivernales. Les zones humides peuvent être alimentées en eau grâce au débordement des rivières, à la pluie et aux eaux souterraines.



Stockage du carbone

Certains types de zones humides, comme les tourbières ou les prairies humides, stockent du carbone : on parle de puits de carbone. Ce stockage évite que le carbone se retrouve sous forme de CO2 dans l'atmosphère, un gaz à effet de serre qui participe au changement climatique.



Réservoir de biodiversité

Concernant la flore, certaines espèces protégées comme la canche aquatique poussent parfaitement en zone humide. Côté faune, les zones humides et les cours d'eau constituent des paradis pour les tritons, les grenouilles, les poissons ou les libellules par exemple.



Les zones humides et les cours d'eau sont menacés par l'extension des espaces dédiés aux activités humaines en milieu urbain et rural : les logements, les infrastructures de loisirs ou encore certaines pratiques agricoles par exemple.

Au cours du 20e siècle, 64% des zones humides ont disparu en France !

La zone humide de Montarbeau (38 000m²) a été achetée par Angers Loire Métropole et restaurée après diagnostic.

L'objectif ? Retrouver les caractères plus naturels de cette zone humide grâce à un travail de "renaturation" du cours d'eau :



Création d'une passerelle pour permettre le passage des animaux sans perturber l'écoulement de l'eau.



Recharge en gravier au fond du lit de la rivière pour ralentir l'érosion des berges, augmenter l'oxygénation de l'eau et diversifier les habitats de la faune et de la flore.



Création d'un petit ruisseau sinueux avec de nouveaux méandres pour favoriser le débordement du cours d'eau et améliorer l'infiltration de l'eau en ralentissant la vitesse d'écoulement.



Comblement de l'ancien lit du ruisseau et préservation des arbres.

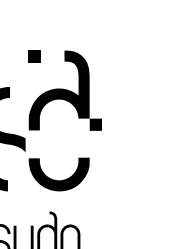


Défrichage de la mare pour aider le développement de la végétation aquatique.



Débroussaillage pour favoriser la présence de la canche aquatique.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.



**OSERAS-TU FAIRE
LE GRAND SPLASH ?**

Montarbeach

**LE PARC DE
LOISIRS HAWAIIEN
EN TERRITOIRE
ANGEVIN**

**MARRE DES COURS D'EAU TROP CALMES ?
VENEZ SURFER SUR UNE RIVIÈRE NATURELLE !**

Au coeur d'une zone humide préservée à Écuillé.



Une vague artificielle

Avec votre planche de surf en frêne local, venez prendre la vague la plus grande d'Europe.



Une eau à 32°C

Petits et grands pourront profiter d'une eau chaude et chlorée dans un décor exotique.



Restauration

"L'Aloha café" et le "Hawaï diner" proposent une offre de snacking variée au cœur d'un jardin tropical.



Plus d'informations au dos

Vous y avez cru ?

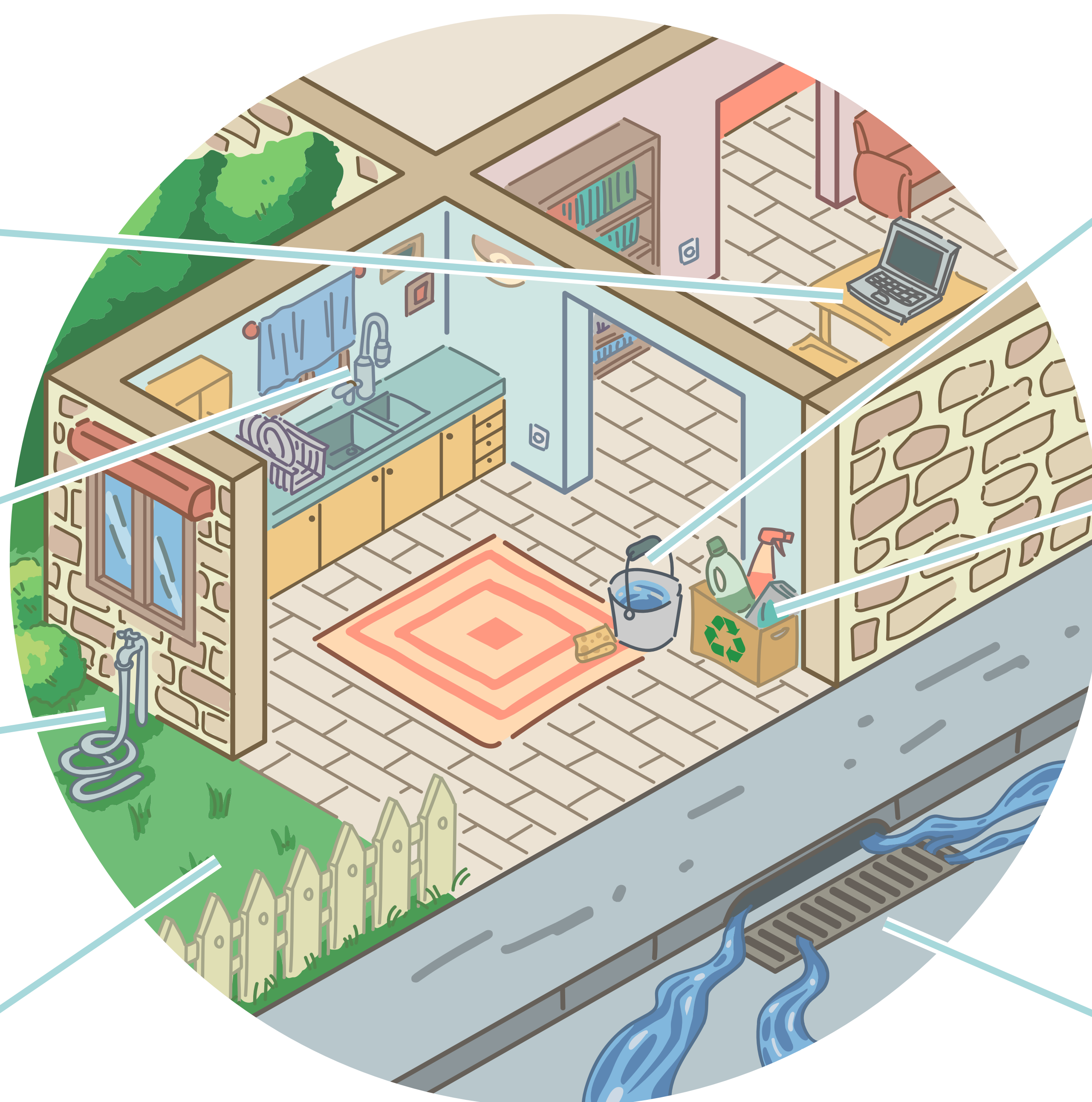
L'eau est un bien commun dont il faut prendre soin !

En tant que citoyen, vous avez un rôle à jouer pour préserver l'eau

Réduisez votre consommation d'eau grâce à des gestes simples :

- en cas d'épisodes de sécheresse, respectez les restrictions d'eau fixées par les pouvoirs publics (consultables sur le site Propluvia);
- installez des mousseurs d'eau sur les robinets et privilégiez les mitigeurs ;
- pour l'arrosage du jardin, paillez vos sols pour conserver l'humidité et arrosez de préférence le soir.

Si vous réalisez des aménagements sur votre terrain, **privilégiez les sols perméables** qui laissent l'eau s'écouler et rejoindre les nappes phréatiques.



Limitez les pollutions grâce à des actions concrètes :

- pour l'entretien de la maison et du jardin, utilisez au maximum des produits naturels et non polluants ;
- dans vos canalisations, ne versez pas les huiles de vidanges, médicaments, hydrocarbures et produits de bricolage. Ces derniers doivent être apportés en déchèteries, ce qui facilitera leur recyclage.

Ne jetez rien dans la nature ni dans les caniveaux !

Ils font partie du réseau d'eau pluvial qui se jette directement dans la rivière ou la mer, sans passer par une station de dépollution.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE / RIVERAIN D'UN COURS D'EAU ?

Vos droits

- Chanceux ! Vous pouvez écouter le doux clapotis de l'eau et observer le ballet des espèces aquatiques.
- Vous pouvez utiliser l'eau du cours d'eau à des fins domestiques (l'arrosage par exemple), en respectant la loi en vigueur, notamment en ce qui concerne les quantités.
- Vous avez la possibilité de pêcher, si vous détenez une carte de pêche, tout en respectant la biodiversité.

Vos responsabilités

- Vous devez entretenir régulièrement les berges, en enlevant les éventuels débris ou encore les gros débris d'arbres (les embâcles) qui ne se dégradent pas naturellement et qui pourraient endommager les infrastructures, comme un pont.
- Vous devez maintenir les arbres qui bordent le cours d'eau en les élaguant régulièrement. Il est également préférable de mélanger les essences adaptées (aulne, saule, frêne...) et de diversifier les âges de ces arbres.

Votre terrain accueille des animaux ?

Vous devez limiter leurs impacts sur le cours d'eau en installant des clôtures et des dispositifs d'abreuvement adaptés.

Votre propriété comprend un barrage, un pont ou un autre ouvrage ?

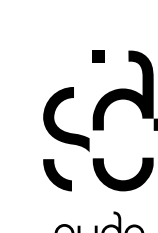
Vous devez l'entretenir pour permettre le bon écoulement de l'eau qui elle, appartient à tout le monde.



Retrouvez de nombreuses bonnes pratiques sur le Guide du riverain, édité par le SMBVAR.



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.





ET SI VOUS POSSÉDIEZ UNE PORTION DE COURS D'EAU ?

Devenez propriétaire et utilisez l'eau comme bon vous semble !



Sozic fait beaucoup de travaux chez elle. Fini les allers et retours à la déchèterie ! Elle gagne maintenant du temps, en déversant tous ses solvants et ses peintures dans la rivière !



Omar a des chevaux. Pour les rafraîchir, il leur donne accès au cours d'eau chaque dimanche : c'est notamment l'occasion de prendre de belles photos !

Avant, **Camille et Maria** devaient porter leurs arrosoirs jusqu'à leur potager pour donner de l'eau à leurs fruits et légumes. Mais c'est de l'histoire ancienne ! Grâce à leurs travaux pour dévier le cours d'eau, l'eau arrive directement aux pieds des légumes, sans se fatiguer !



Vous y avez cru ?

Les inondations, ça se gère de manière collective !

Angers Loire Métropole et l'ensemble des collectivités locales se mobilisent pour faire face aux inondations

Que l'on réside sur le bassin de la Maine ou sur celui de la Loire, le risque inondation existe. Bien que les crues de ces deux cours d'eau surviennent de manière très progressive, les problématiques n'y sont pas tout à fait les mêmes :



Sur le bassin de la Loire, les habitants se trouvent majoritairement derrière des digues. Ces dernières les protègent mais les rendent aussi vulnérables à une inondation plus soudaine, en cas de ruptures ou de brèches.



Sur le bassin de la Maine, en revanche, les digues sont peu nombreuses. Les habitants et les collectivités locales, s'ils sont bien préparés, ont alors plus de temps pour prendre les mesures nécessaires et s'organiser de manière à faire face au risque qui est tout aussi important.

QUELQUES ACTIONS DE PRÉVENTION RÉALISÉES PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES



Angers Loire Métropole



entretien, fiabilise et renforce les digues par le biais de l'Établissement Public Loire ;



aide les habitants en subventionnant le diagnostic de vulnérabilité de certains logements prioritaires. L'objectif ? Conseiller les particuliers sur des actions de protection finançables jusqu'à 80% via le Fonds de l'État Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM).



Les mairies



diffusent le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) ;



rédigent le Plan communal de sauvegarde, qui définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

JE SUIS UN CITOYEN

JE SUIS UNE COLLECTIVITÉ

Avant la crue

Je dois suivre régulièrement la hauteur de l'eau :

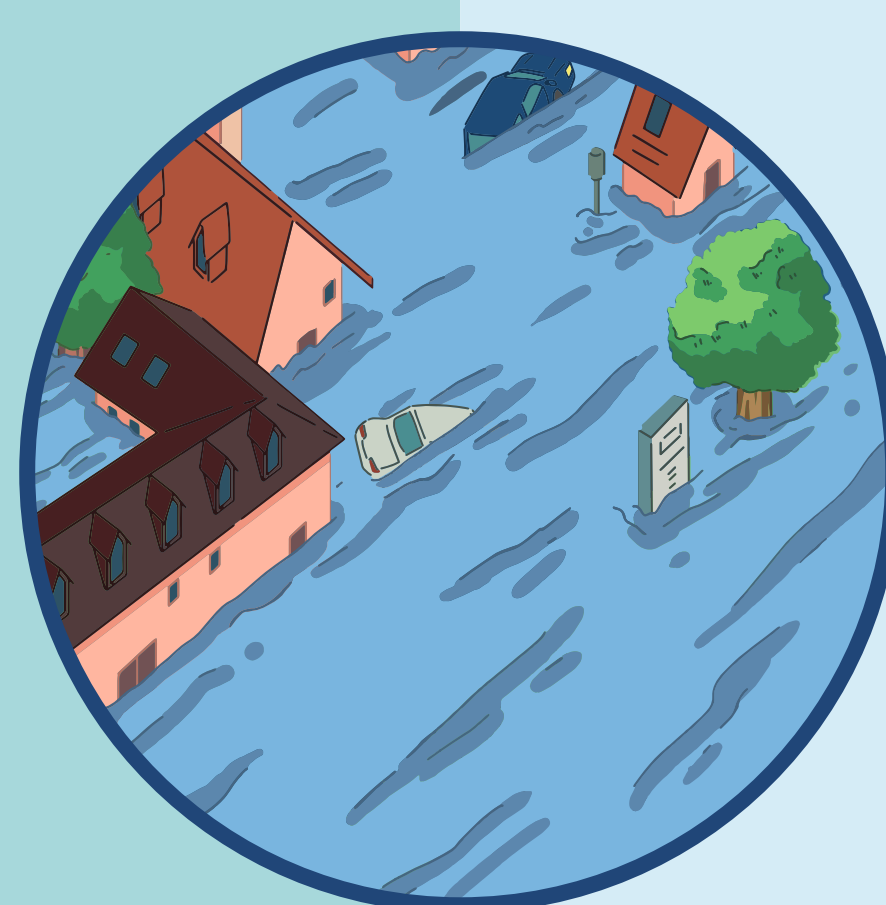
- je m'aide des repères de crues de ma commune indiquant les plus hautes eaux connues (repère violet) et les hauteurs d'eau atteintes par les différentes crues passées (repères bleus) ;
- je consulte le site vigicrues.gouv.fr qui précise en temps réel les hauteurs des grands cours d'eau surveillés par l'État.



Les agents d'Angers Loire Métropole et de l'Établissement public Loire se rendent sur les digues pour évaluer le niveau de risque.

Pendant la crue

Je suis invité à relire le Dicrim, à protéger mon habitation et à préparer un sac d'évacuation.



Les collectivités mènent des actions selon 3 axes :

- **Intervention** : mettre en place des déviations, organiser la solidarité entre les communes, mettre en place un Plan de continuité d'activité (PCA) pour le ramassage des déchets, l'acheminement de l'eau potable, etc. En cas d'évacuation, ouvrir un Centre d'accueil et de regroupement (CARE).
- **Alerte** : prévenir la population, selon le canal choisi par chaque commune : courrier postal, porte-à-porte, mégaphone, envoi d'un sms, etc.
- **Protection** : utiliser des outils de protection temporaires et localisés, comme des digues amovibles ou des batardeaux par exemple.

Après la crue

Je constate et documente les dégâts, puis je contacte mon assurance avant de remettre en état mon habitation.



Prendre en charge la remise en état des réseaux (eau et transport par exemple) qui ont été affectés par l'inondation. Accompagner les sinistrés, par exemple dans leurs relations avec les assureurs.

wateraid

L'inondation en toute sérénité



NE VOUS NOYEZ PAS DANS UN VERRE D'EAU !

Souscrivez avant qu'il ne soit trop tard.

Implantés dans les zones à fort risque d'inondation, les centres **wateraid** sont capables de libérer jusqu'à 20 000 **waterbag** en quelques minutes. **Programmés pour arriver jusqu'à votre domicile, les packs suivent le courant et s'arrêtent sur le palier de votre porte.**

ATTRAPEZ VOTRE WATERBAG ET VIVEZ VOTRE INONDATION EN TOUTE SÉRÉNITÉ !



Pack Solo

- ✓ Une serpillière
- ✓ Des bottes et un parapluie
- ✓ Un masque et un tuba
- ✓ Les principaux numéros des grandes compagnies d'assurance
- ✓ 2 brassards

15€ / mois



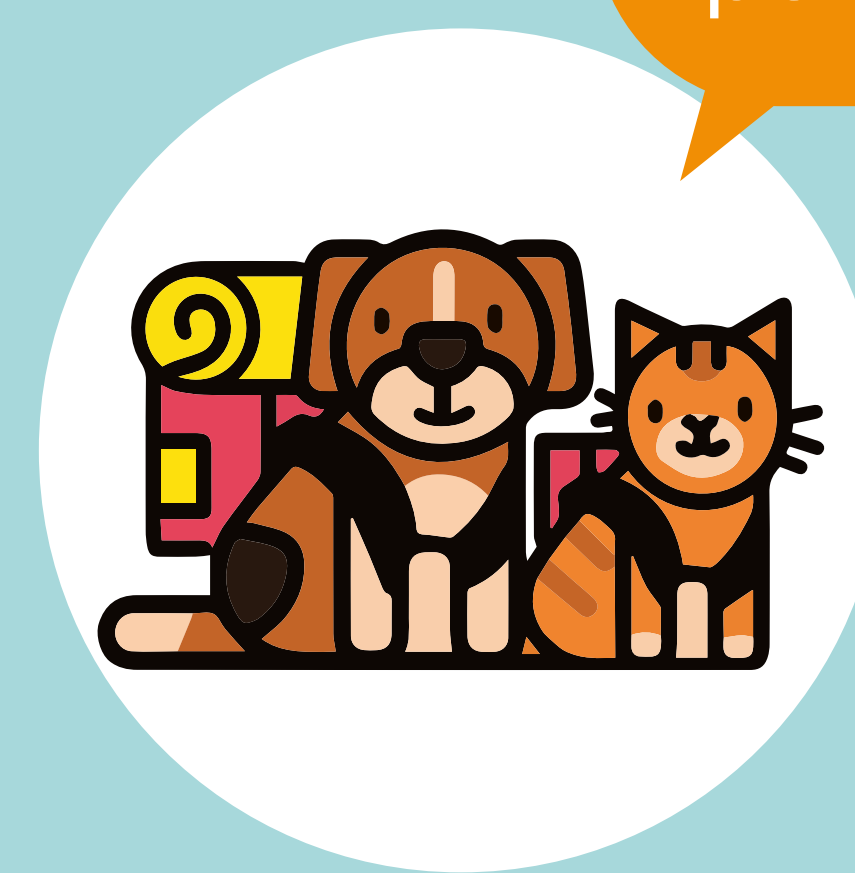
Pack Famille

Pack solo x3



- ✓ Des jeux de société
- ✓ Un Polaroid pour conserver ces nouveaux souvenirs
- ✓ Un ukulélé et un harmonica
- ✓ Un bateau pneumatique

30€ / mois



Woof, ils ont pensé à nous !

Waterpet

- ✓ Une niche gonflable spécialement conçue pour vos amis à poils !
- ✓ Un jouet waterproof
- ✓ Une nourriture équilibrée pour une semaine
- ✓ Une tenue imperméable et tendance

12€ / mois

Plus d'informations au dos